

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

VII

Si nous pouvions procurer à Godelive une place d'institutrice à Gand ! Pour votre fils, j'ai un ouvrage avantageux. Puisqu'il a un cœur sensible, je le ramènerai dans le bon chemin. Tenez, prenez l'argent, madame; ne soyez pas honteuse pour cela. Je vous dois de la reconnaissance : vous m'avez délivré aujourd'hui d'un grand chagrin et d'une profonde tristesse qui me rongeaient le cœur depuis des années. Oui, c'est ainsi. La pensée que la bonne et douce Godelive, l'amie de mon enfance, l'ange qui a veillé au lit de mon père malade, s'était perdue, cette pensée m'était pénible, et ma compassion devenait petit à petit une douleur amère. Maintenant, je suis tranquille là-dessus. Je suis heureux de savoir qu'elle a conservé, outre la pureté, la noblesse et la bonté de son cœur.

Madame Wildenslag, ayant ramassé l'argent sur la table, joignit les mains et dit au jeune homme, les yeux humides de pleurs :
Oh ! monsieur, votre bonté, votre générosité me confond. Je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance. Demain matin, avant notre départ, nous reviendrons. Godelive vous remerciera à genoux.

Godelive ! demain ? s'écria le jeune homme hors de lui. Oh ! est donc Godelive ?
Je n'ose pas vous tromper plus longtemps, monsieur : elle est dans l'église Saint-Bavon, à prier devant le saint sépulchre.

Et pourquoi n'est-elle pas avec vous ?
La pauvre fille a eu peur, monsieur.
Pour ? de moi ?

Elle est honteuse, monsieur. Pour payer les frais de notre voyage à Gand, nous avons été obligés de vendre les seuls vêtements qui avaient encore quelque valeur. Godelive craignait de se présenter devant vous. . . .

Et pourtant, je voudrais la voir ! s'écria Bavon avec agitation. Après huit années, d'absence ! Que font les habits ? Ne témoignent-ils pas de son dévouement, de son amour pour ses parents ! Ah ! si je pouvais souhaiter une récompense, ce serait de la consoler et de lui donner du courage.

J'irai la chercher, monsieur. . . . Moi aussi, j'étais honteuse de la tentative que j'avais à faire auprès de vous ; mais les bienfaits de votre bonté ont été si nombreux que vous n'avez

Godelive, confuse, tenait la tête baissée comme une condamnée, et n'osait pas lever les yeux. Elle tremblait visiblement et ce n'est que lorsque sa mère lui prit par le bras qu'elle s'avança jusqu'au milieu de la chambre.

Bavon avait laissé échapper un cri étouffé et il avait fait un pas pour s'approcher de la jeune fille et lui prendre la main. Mais il se retint et dit :

— Godelive, pardonnez-moi. Je souhaitais si ardemment vous revoir ! Ne soyez pas honteuse ; je sais ce que vous avez souffert et ce que vous avez fait pour vos parents. Ces mauvais vêtements vous relèvent à mes yeux, et le seul effet qu'ils produisent sur moi, c'est le profond respect pour le noble cœur qu'ils couvrent.

La jeune fille leva la tête et dit d'une voix calme, mais avec un accent solennel :

— Monsieur, je vous remercie du fond de mon âme, plus encore de vos bonnes paroles que de vos bienfaits. Vous ne nous délivrez pas seulement d'une crainte affreuse, vous nous sauvez de la misère. Soyez béni ! A toutes mes prières je mêlerai votre nom et le nom de vos parents, afin que Dieu vous rende aussi heureux que vous le méritez.

Bavon paraissait interdit, un éclat étrange brillait dans son regard. Sa main tremblante s'appuyait sur la table comme s'il avait eu besoin d'un soutien. Ces grands yeux bleus si languissants et si pleins de reconnaissance, qui se fixaient sur lui ; ce joli visage, ce front pur, où la pudeur et la confusion répandaient un nuage rosé ! . . . oh ! elle était plus belle encore que l'angélique Godelive de ses rêves. Quel combat violent il livrait contre son cœur ! Mais il fallait maîtriser ses sens égarés ; le respect de lui-même, le respect de la malheureuse Godelive le lui commandaient. Un soupir étouffé souleva sa poitrine oppressée ; il se laissa choir sur une chaise et dit avec un calme apparent :

— Vous revoir après huit années d'absence, Godelive, est pour moi une grande joie. Cela me remue. C'est naturel, n'est ce pas ? Les souvenirs de l'enfance vivent dans le cœur de l'homme et s'y réveillent toujours avec une nouvelle force ! . . . Ah ! je vous laisse là debout au milieu de la chambre. Excusez-moi ; prenez un siège.

— Monsieur, balbutia-t-elle, avez compassion d'une malheureuse jeune fille. Votre bonté est infinie. Je suis émue, je me sens malade, et mes forces m'abandonnent. . . . Accordez-moi comme une grâce de quitter cette maison aujourd'hui. Demain matin, je serai plus calme et je pourrai exprimer à madame votre mère ma reconnaissance sans bornes.

— Vous voulez partir, Godelive ? s'écria le jeune homme avec chagrin. Oh ! non, je vous en prie, encore un instant.

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction vexatoire en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le taux le plus élevé acquis par

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

LA C. M. B. A.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins DOUZE copies, par chaque copie et pour un an. \$0.75
Pour chaque branche qui demandera au moins VINGT-CINQ copies, par chaque copie et pour un an. 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'Association, St-Roch, Québec.

Restaurateur de Robson